



AVENUE MESSIDOR [199] TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN LOGEMENT

Logement individuel – rénovation

15

kWh/m² an

Moyenne bruxelloise

150

$U_{\text{moy}} = 0,24$
W / m²K
n50/h : 0,6



Ventilation double
flux > 85%



Sol. Therm. : 7m²
PV : 11m²
Poêle à bois



Protections sol.
Ventilation
manuelle nocturne



Proximité TC, Villo,
Cambio
Travail à domicile



Jardin, potager,
mur végétalisé



Toiture verte
extensive : 20m²



Citerne EP 7500 l
Perméabilité du sol



Isolant naturel,
châssis bois FSC,
argile/plâtre



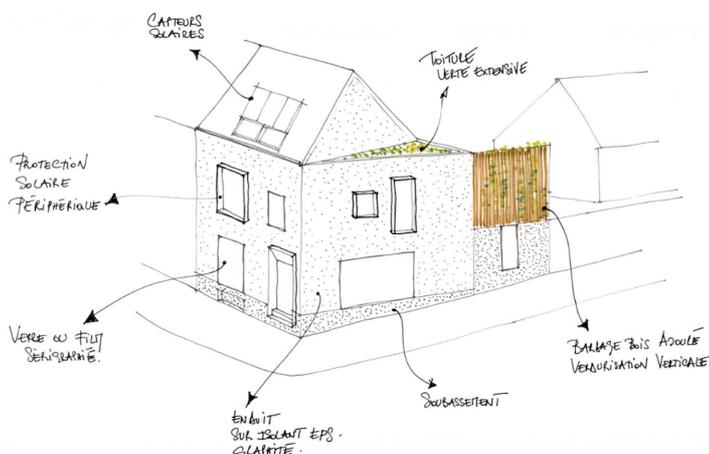
Compost
Recyclage déchets
de démolition



Lumière naturelle,
acoustique,
matériaux sains



Avenue Messidor 132, 1180 Uccle
Maître d'ouvrage : Erik Duterne & Emmanuelle Poels
Architecte : Erik Duterne & Emmanuelle Poels
Bureau d'études : /



Convaincus que la ville peut, même à petite échelle apporter une biodiversité d'une grande richesse, les concepteurs ont choisi de transformer un ancien garage de proximité surmonté d'une habitation aux étages, en logement durable, bureaux et espaces verdurisés. L'intérieur d'îlot couvert, sera transformé en jardin.

Cette rénovation fait la part belle à la lumière naturelle, en évitant le rez-de-chaussée pour que le soleil puisse accéder à tout moment de la journée à l'intérieur. Les matériaux écologiques sont privilégiés. La forte visibilité de l'intervention architecturale exprime le caractère durable et qualitatif du projet.

La performance énergétique est fortement améliorée et vise le zéro énergie. Pour le chauffage, la chaudière actuelle gaz à condensation est conservée, avec en complément un poêle à bois au rez-de-chaussée. L'eau chaude sanitaire est issue majoritairement de source renouvelable grâce aux panneaux solaires thermiques et au boiler thermodynamique. Les panneaux photovoltaïques complètent l'installation renouvelable.

EN CHIFFRES

Surface du bâtiment	232 m ²
Réception des travaux	Juin 2015
Coûts de construction HTVA, hors primes	960 €/m ²
Subvention bâtiment exemplaire	20 120 €



HIER UN SITE POLLUE...DEMAIN UN JARDIN EN VILLE

La construction d'origine recouvrait 100% de la parcelle. Pour pallier au manque de végétation et de jardin attenant à l'habitation, les concepteurs ont décidé de supprimer une annexe recouvrant probablement une ancienne cour pour y placer un jardin et faire tourner les pièces de vie tout autour. Plutôt que de créer des volumes supplémentaires, décision est prise d'en enlever, partant du principe qu'il est préférable d'avoir moins de surface habitable, mais mieux réparties. Cette approche permet également de rendre un espace perméable et végétalisé à la ville.

LA BIODIVERSITE

Ce jardin sera composé d'une zone de gazon, de parterres plantés et d'arbres fruitiers tels que pommiers et poiriers. Le choix des arbres fruitiers s'est fait par rapport aux enfants, pour qu'ils gardent un rapport avec les saisons et avec la nature. Ce type d'environnement amène également plus d'oiseaux et plus de vie dans cet intérieur d'îlot. Le mur mitoyen sera muni de plantes grimpantes (lieries, vigne vierge ...) en vue d'animer cette grande paroi. Sur le toit plat du premier étage sera aménagée une terrasse avec des bacs à plantes périphériques servants de garde-corps et munis de câbles afin de guider les différentes plantes, mais aussi un potager pour des plantes aromatiques ainsi que des bacs à compostage. Le mur en bardage bois délimitant la terrasse vers la rue servira de guide aux différentes plantes grimpantes qui se prolongeront sur le mur en bryère mitoyen derrière la surface potagère. Une toiture verte sera mise en place sur le toit plat du 1^e étage, l'autre toiture plate étant dédiée à la récupération d'eau pluviale et à la terrasse.



Le coefficient du biotope par surface initialement de 0,01 atteint 0,44 de par l'importante verdurisation de la parcelle

CLIN D'ŒIL

Afin de limiter la consommation en énergie grise, un soin particulier a été apporté à la récupération des déchets de chantier. Les tuiles en terre cuite sont concassées et intégrées dans la terre du jardin pour drainer l'eau, les briques de parement sont réutilisées pour construire le mur mitoyen, les briques des murs démolis sont récupérées pour le lestage de la toiture plate.